



**BUREAU
VERITAS**

SOLUTIONS

Bureau Veritas Solutions
299 avenue du Général de Gaulle
59700 Marcq en Barœul

Tél : 03 20 19 25 00

Mission réalisée par : Omar BOULAYAT

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES DU GRAND EST**
3, RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

N° affaire : **32965452**

N° rapport : **32965452 – Ind0**

Rédigé le : 23/07/2026

À l'attention de Mme **WILAIN Aline**

Mail : aline.wilain@culture.gouv.fr

Diagnostic visuel du bâtiment n°67 Châlons-en-Champagne

Site	
SITE CHANZY BATIMENT N°67 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Client	
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU GRAND EST	

Ce rapport comporte 16 pages dont 1 page de garde.

Ingénieur Chargé d'Affaires

Omar BOULAYAT

omar.boulayat@bureauveritas.com

1. Description de la mission	3
1.1. Contexte et mission de Bureau Veritas Solutions	3
1.2. Déroulement de la mission	3
2. Diagnostic du bâtiment	4
2.1. Description du bâtiment	4
2.2. Description des pathologies	4
2.2.1. Corrosion superficielle	4
2.2.2. Dégradation des appuis des poteaux	4
2.2.3. Détérioration des murs en parpaings	12
2.2.4. Causes	12
3. Préconisations	13
3.1. Mise en sécurité	13
3.2. Traitement anticorrosion	13
3.3. Traitement des poteaux	13
3.4. Réfection des murs détériorés	14
3.5. Evacuation de l'eau	14
3.6. Dépose de la végétation	14
4. Conclusion	15
5. ANNEXE	16

1. DESCRIPTION DE LA MISSION

1.1. CONTEXTE ET MISSION DE BUREAU VERITAS SOLUTIONS

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment n°67 visant à agrandir la surface destinée au dépôt lapidaire, la direction régionale des affaires culturelles du Grand Est nous a missionnés pour réaliser un diagnostic visuel préalable du bâtiment.

Le bâtiment est situé à la rue du Général Jansen à Châlons-en-Champagne.



Figure 1: vue aérienne du site

1.2. DEROULEMENT DE LA MISSION

Nous sommes intervenus sur site le 09 juillet 2026. Nous avons pu accéder au bâtiment n°67 en compagnie de monsieur TRINQUET Johnny.

L'objectif de la visite est :

- Relever les pathologies du bâtiment ;
- Reportage photographique.

2. DIAGNOSTIC DU BATIMENT

2.1. DESCRIPTION DU BATIMENT

Le bâtiment présente une structure composée d'une charpente métallique et de murs en parpaing.

Lors de notre visite nous avons constaté les pathologies suivantes :

- Une corrosion superficielle de l'ensemble de la charpente ;
- Une corrosion avancée au niveau des pieds et des appuis des poteaux ;
- Une détérioration de certains murs en parpaing.

2.2. DESCRIPTION DES PATHOLOGIES

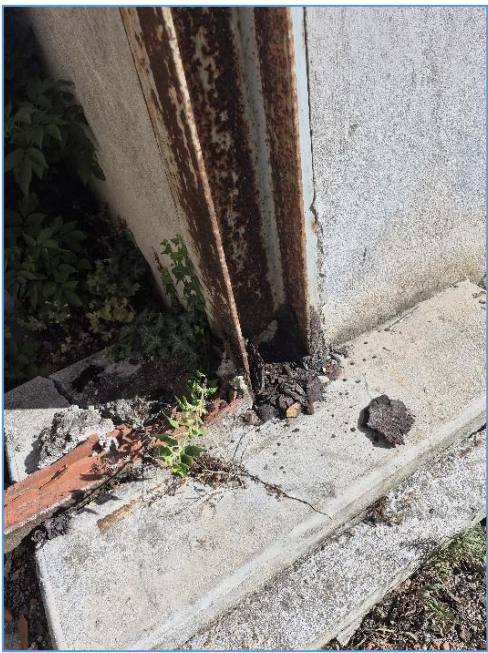
2.2.1. Corrosion superficielle

L'ensemble de la charpente du bâtiment présente une corrosion superficielle, comme le montrent les photos suivantes



2.2.2. Dégradation des appuis des poteaux

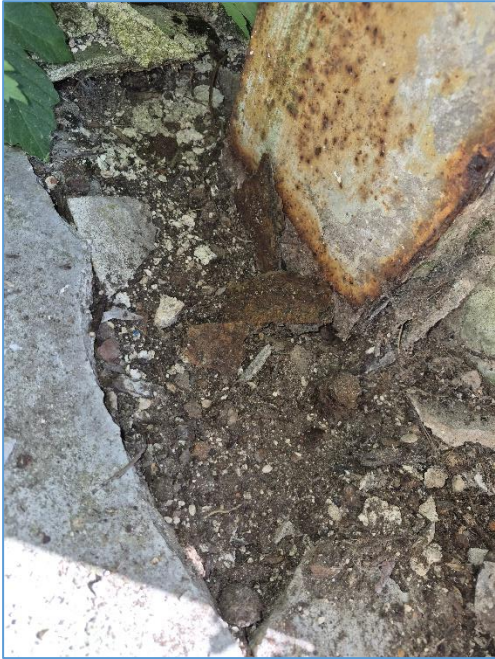
Les appuis de plusieurs poteaux du bâtiment présentent une dégradation avancée. Le tableau suivant présente nos observations sur les poteaux dégradés :

Poteau ①	Perte de section au niveau du poteau et perforation de l'âme 	Fissuration du massif en béton 
Poteau ②	Platine et boulons fortement corrodés 	Dégradation du massif en béton 

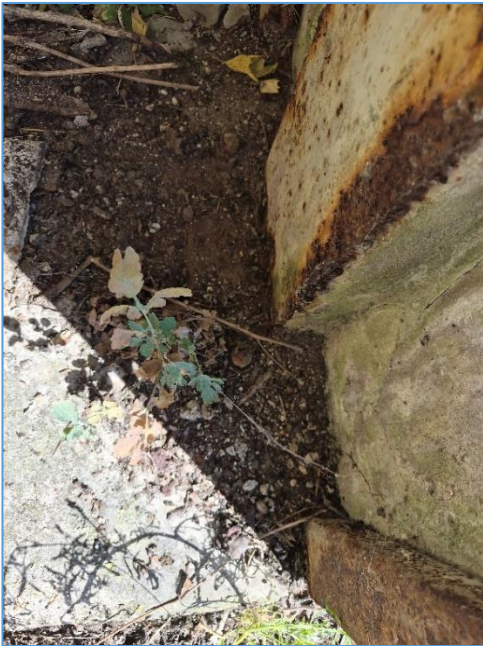
Poteau ③	Boulons fortement corrodés 	
Poteau ④	Perte de section au niveau du poteau de type U 	Dégradation du massif en béton 

Poteau ⑤	Corrosion à l'appui du poteau 
Poteau ⑥	Perte de section au niveau du poteau de type U  Dégradation du massif en béton 

Poteau ⑦	Platine et boulons fortement corrodés 
Poteau ⑧	Perte de section au niveau de l'appui du poteau 
Poteau ⑨	Dégradation du massif en béton 

Poteau ⑩	Poteau, platine et boulons fortement corrodés 	Dégradation du massif en béton 
Poteau ⑪	Platine et boulons fortement corrodés 	

Poteau ⑫	Perte de section au niveau de l'appui du poteau 
Poteau ⑬	Dégradation du massif en béton 
Poteau ⑭	Platine et boulons fortement corrodés 

Poteau ⑮	Poteau, platine et boulons fortement corrodés 	Dégradation du massif en béton 
Poteau ⑯	Platine et boulons fortement corrodés 	

Nota : voir l'implantation des poteaux sur le plan en annexe

Remarque :

Lors de notre visite nous avons pu examiner les appuis des poteaux depuis l'arrière du bâtiment, à cause de la présence de la végétation, mais ils présentent aussi une corrosion superficielle. Une vérification des appuis devra être réalisée après dépose de la végétation.



2.2.3. Détérioration des murs en parpaings

Lors de notre visite, nous avons constaté des murs en parpaings qui sont détériorés, notamment les murs au droit des poteaux métalliques.



2.2.4. Causes

Ces pathologies sont imputables à :

- Un manque d'entretien ;
- L'écoulement de l'eau au pied des poteaux ;
- Vieillessement du bâtiment.

3. PRECONISATIONS

3.1. MISE EN SECURITE

Vu l'état des appuis de certains poteaux, une mise en sécurité du bâtiment devra être réalisée, notamment au droit de ces poteaux.

3.2. TRAITEMENT ANTICORROSION

Nous préconisons de réaliser un traitement anticorrosion de l'ensemble des poteaux et de la charpente du bâtiment en réalisant les travaux suivants :

- Brossage des éléments contaminés jusqu'au métal sain ;
- Application d'une peinture anticorrosion pour limiter la corrosion (sous réserve d'absence de peinture Plomb) ;

3.3. TRAITEMENT DES POTEAUX

Vu l'état des poteaux et sous réserve des résultats des sections résiduelles après brossage, nous préconisons :

- Remplacement complet des poteaux présentant une perte de section majeure et/ou une perforation de l'âme (poteaux ①, par exemple), ou remplacement partiel du tronçon fortement corrodé ;
- Renforcement des poteaux avec corrosion modérée sans perte de section significative par doublage soudé de **plats métalliques** de part et d'autre et sur les ailes, ou les remplacer le cas échéant
- Remplacement des platines fortement corrodées par des platines neuves.
- Renforcement des platines modérément corrodées par soudage des contres platines.
- Remplacement des ancrages par de nouvelles tiges **scellées chimiquement** dans le massif (après vérification faisabilité des scellements chimiques dans le massif existant), ou création d'un nouveau massif le cas échéant.
- Réfection et réparation des massifs bétons dégradés.

Ces travaux nécessiteront une mise en sécurité préalable.

Remarque : Les travaux de renforcement devront faire l'objet d'une étude d'exécution spécifique.

3.4. REFECTION DES MURS DETERIORES

Nous préconisons de réaliser une réfection des murs en parpaings détériorés.

3.5. EVACUATION DE L'EAU

Nous préconisons également la réfection du réseau EP avec rejet éloigné des pieds de poteaux (regard + canalisation enterrée).

3.6. DEPOSE DE LA VEGETATION

Nous recommandons la dépose de la végétation présente au pied des poteaux afin d'éviter la corrosion des poteaux.

4. CONCLUSION

La Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est nous a mandatés pour réaliser un diagnostic visuel du bâtiment n°67, situé à la rue du Général Jansen à Châlons-en-Champagne.

Lors de notre inspection, l'ensemble des éléments métalliques du bâtiment présente une corrosion superficielle, avec une corrosion avancée au niveau des appuis de plusieurs poteaux. Certaines sections des murs en parpaing entre les poteaux sont également détériorées.

Pour traiter l'ensemble de ces pathologies, nous préconisons, dans un premier temps, de réaliser une mise en sécurité du bâtiment.

Dans un second temps nous préconisons de réaliser les travaux suivants :

- Traitement anticorrosion de l'ensemble des éléments métalliques ;
- Renforcement ou remplacement les poteaux fortement dégradés ;
- Réfection des platines et des boulons d'ancrage ;
- Réparation ou réfection des massifs en béton dégradés ;
- Réfection des murs en parpaings détériorés ;
- Réfection des réseaux EP.

Nota : les travaux de renforcement devront faire l'objet d'une étude d'exécution spécifique.

5. ANNEXE

Implantation des poteaux fortement dégradés :

